



## Pollutec 2012 : 1 stand, 4 expertises

**Lyon-Eurexpo  
27 - 30 novembre 2012**



### Rejoignez-nous sur le stand Serfim n° 204, situé Hall 3 Allée B

Les 75 000 visiteurs attendus sur Pollutec vont avoir l'opportunité de découvrir, sur un seul stand, 4 des expertises de Serfim (Recyclage, Dépollution, Eau, Ouvrages d'Art) et leurs récentes innovations. Seront notamment dévoilés :

- les technologies de recyclage du plâtre,
- le procédé *Roseaulix* de traitement des eaux par filtres plantés de roseaux,
- la réhabilitation des réseaux d'eau sans tranchée,
- les techniques d'hydrodémolition et les performances du robot Butor dans la rénovation des tunnels.

Mardi 27 novembre, à 15 heures, salle le Patio, venez assister à la conférence assurée par les experts de Nantet ; Jean-Yves Burgy, société Recovering ; Simon Fourniau, responsable marketing Placoplatre ; Jacques Rabotin, Président du syndicat des recycleurs du BTP :

**Développement et innovation des filières de valorisation des déchets du BTP : une approche collaborative**

Serfim est édité par Serfim – Bi-annuel – Diffusion : 3 900 exemplaires

Directeurs de la publication : Guy Mathiolon et Éric Payen – Rédacteur en chef : Christel Fèvre

Conception et réalisation : Publicis Activ Lyon – Photos : Groupe Serfim, Laurent Cérimo.

Imprimeur : Lamazière – Dépôt légal en cours – Serfim, Serfim – 2 Chemin du Génie - BP 213 - 69632 Vénissieux Cedex

Pour toute suggestion : [serfim@serfim.com](mailto:serfim@serfim.com)



## L'ÉVÉNEMENT

# Des fibres optiques subaquatiques

## DOSSIER

- Serfim soutient la cause des ETI
- Nos salariés portent nos valeurs







© Jean-Jacques Raynal

## GRANDIR ET FAIRE GRANDIR

Une fois n'est pas coutume... Le Dossier de ce numéro de Serfimag s'articule autour de deux sujets distincts, mais liés dans un même esprit entrepreneurial.

Le premier concerne une catégorie d'entreprises vitales pour la croissance, l'emploi, la cohésion sociale et l'animation des territoires dans notre pays : les Entreprises de Taille Intermédiaire, ou ETI.

Lorsqu'on évoque aujourd'hui leur existence, c'est généralement pour reconnaître leur importance dans la vie socio-économique française, dans un environnement fiscal qui, paradoxalement, ne favorise guère leur développement.

Le second sujet de notre Dossier illustre l'un des principes fondamentaux du management pratiqué par les ETI : l'attention constante accordée aux collaborateurs de l'entreprise.

« Il n'y a de richesse que d'hommes » : cette maxime de l'économiste Jean Bodin s'applique parfaitement aux ETI en général, et à Serfim en particulier. De la force de l'engagement de chacun autour d'un projet commun, dépend clairement la réussite de tous. L'enquête interne que nous venons de réaliser auprès de nos collaborateurs et dont nous vous présentons les principaux résultats, démontre ainsi la puissance de l'adhésion de nos équipes aux valeurs et à la stratégie de développement de notre entreprise. Des valeurs et une stratégie dont la finalité est la même : grandir ensemble, et faire grandir nos métiers.

Guy Mathiolon,  
Président de Serfim

## Colloque « Le Pont » - Toulouse - 9 et 10 octobre



Satif Ouvrages d'Art et Nouvetra ont exposé leurs savoir-faire au cours du 17<sup>e</sup> colloque « Le Pont », consacré aux ouvrages de génie civil hydrauliques. Les donneurs d'ordre présents ont découvert avec grand intérêt les techniques d'inspection employées par les scaphandriers de Satif Ouvrages d'Art et l'expérience de Nouvetra, en matière de réparation d'ouvrages de génie civil. Parallèlement à leur démarche commerciale, les deux entreprises ont engrangé un maximum d'informations

sur les technologies développées pour la restauration des ouvrages d'art, notamment grâce à la recherche sur les pathologies du béton.

## Le site de Penol présenté au public

Le 27 septembre, les dirigeants des sociétés Serned, Serpol et Routière Chambard, associées dans la construction du centre de tri mécano-biologique de Penol (38), recevaient plus d'une centaine de personnes pour leur présenter le site en fonctionnement. Parmi leurs hôtes, une majorité d'élus et de membres du SITCOM des Pays de la Bièvre, dont Jean-Pierre Barbier, député maire de Penol et André Gay, président du SITCOM. La visite guidée a fortement intéressé l'assistance « très impressionnée par la taille



de l'installation, la qualité du tri et la propreté des déchets plastiques ou métalliques » selon Olivier Déchelette, Directeur de Serpol. Les journées portes ouvertes qui ont suivi, les 28 et 29 septembre, ont permis au grand public de découvrir les procédés mis en œuvre par ce centre pour la récupération des matériaux et la valorisation des ordures ménagères.

## Serpellet.Com remporte la Manche



Les nouveaux locaux de Serpellet.Com à Cherbourg.

Pour accompagner le développement de ses activités dans la Manche, Serpellet.Com vient d'ouvrir une nouvelle antenne à Cherbourg (50). Cette implantation fait suite à l'appel d'offres lancé par SFR et remporté par Serpellet.Com, pour l'installation d'un réseau de 250 km de fibres optiques qui permettra aux habitants des communes du département d'accéder au très haut débit. Un chantier colossal, échelonné sur deux ans, pour lequel un chargé d'affaires a été embauché.

## Solutions sur mesure pour interventions d'urgence



Acteur engagé de l'écologie industrielle depuis 1993, Serned conforte sa notoriété en matière d'intervention d'urgence. Son service d'astreinte est mobilisé 24h/24 et 7j/7, pour rétablir la propreté, partout où des désordres surviennent dans l'espace urbain. Ses prestations vont de la prise en charge des déchets inertes, banals ou dangereux à divers nettoyages. « Aujourd'hui, nous intensifions notre présence sur l'agglomération lyonnaise grâce au contrat signé avec le SYTRAL, souligne Laure

Chaliez, responsable développement commercial Serned. Et nous comptons bien étendre notre champ d'interventions d'urgence auprès de donneurs d'ordre privés de l'industrie ou du BTP de la région. Nous proposons des solutions sur mesure adaptées à toutes les problématiques, en nous appuyant sur les savoir-faire de deux autres entités du groupe Serfim : Serdex et Serpol. »

## L'ÉVÉNEMENT

Des fibres optiques subaquatiques p. 3

## DOSSIER

Serfim prend la parole p. 4/5

## RÉUSSITES

p. 6/7

## RENDEZ-VOUS

Pollutec 2012 p. 8

## Des fibres optiques subaquatiques

Depuis août 2012, les Lyonnais assistent à un spectacle inhabituel depuis les quais de Saône : deux barges reliées l'une à l'autre remontent le courant depuis le Confluent, au rythme moyen de 130 m par jour. Lorsqu'elles arriveront à Couzon-au-Mont-d'Or en mars 2013, 18,5 km de câble à fibres optiques auront été posés au fond de l'eau pour VNF (Voies Navigables de France), et 5,5 km en tranchées sur les berges.

« Ce câble permettra le déploiement du système d'information fluvial destiné aux bateliers et plaisanciers de la Grande Saône, précise Pierre-Yves Michel, chef d'agence Serpollet. Il fera le lien entre un site Internet et les panneaux d'information destinés à réguler la navigation sur la rivière. »

Face aux géants du secteur, le duo local - Serfim et Bauland TP (spécialiste des travaux fluviaux) - a remporté ce marché inédit, grâce à une technique respectueuse des écosystèmes aquatiques. Cette technique dite d'« ensouillage à la charrue » creuse un sillon d'un mètre de profondeur moyenne sous le lit de la rivière, dans lequel le réseau composé de 3 tuyaux PEHD (polyéthylène haute densité) est immédiatement posé. Ce sillon est aussitôt rebouché et le limon beaucoup moins troublé qu'avec une intervention traditionnelle.

« Tous les kilomètres, le câble est dévié vers les berges pour être raccordé à des chambres de tirage, précise Pierre-Yves Michel. Dans ce cas, l'ensouillage réalisé en tracé droit n'est pas possible et des tracés courbes sont creusés en tranchée classique, avec une pelle installée sur la barge. »

### Des techniques mixtes à toute épreuve

Serpollet, entreprise mandataire, pilote ce chantier de 3,3 M€ et assure les travaux de génie civil terrestres. Les scaphandriers de Satif assurent les travaux subaquatiques et anticipent le moindre aléa technique.



Arnaud Laval, directeur de Satif, précise : « Sur ce chantier, notre première équipe représente "les yeux et les mains" de Bauland TP. Elle assemble les lests en béton, suit la charrue au fond de l'eau, indique au pelleteur la nature du terrain, pose les lests en tranchée traditionnelle, remonte la gaine PEHD à chaque atterrissage... La deuxième équipe prend le relais à chaque remontée en berge pour assurer la pose des fourreaux en perré jusqu'aux chambres de tirage, en fixant des cavaliers sur la maçonnerie. Certains obstacles détectés par les scaphandriers ont créé la surprise, comme les vestiges d'un quai ancien, près du pont Kitchener, ou un amoncellement de carcasses de voitures au droit de l'Île Barbe... »

Quand les fourreaux seront posés, Serpollet.Com ins-

tallera la fibre optique par portage à l'eau et mettra les locaux techniques en service.

### Une première expérience à renouveler

« La collaboration avec la société Bauland TP est une première à renouveler, insiste Pierre-Yves Michel. Nous découvrons leur savoir-faire et apprécions leur état d'esprit : l'humain et l'autonomie de chacun priment dans cette entreprise, comme dans la nôtre. Nous pourrions désormais nous valoriser mutuellement. » De larges perspectives s'ouvrent grâce à ce chantier-pilote : son maître d'ouvrage, VNF, gère 6 000 km de voies navigables en France et pourrait reconduire ce programme sur d'autres points de la Saône, qui compte 220 km ouverts aux « grands gabarits ». ■

### Témoignage

« Le chantier de Lyon s'inscrit dans la ligne de la directive européenne imposant la continuité du service d'information fluvial sur les voies navigables internationales. Même si la Saône n'est pas directement concernée par l'international, ce programme a été co-financé par le Fonds Européen de Développement Régional et par les Régions Bourgogne, Rhône-Alpes, PACA et Languedoc-Roussillon car VNF anticipe en interconnectant l'ensemble de ses infrastructures. EGIS France, le bureau d'études qui assure la maîtrise d'œuvre de la traversée de Lyon, a choisi l'offre de Serfim pour créer ce réseau car la technique d'ensouillage utilisée ne perturbe ni la voirie ni la faune aquatique, et elle assure une protection optimale du câble, sous le lit de la rivière. »

**Philippe Pulicani, Chef du Service Ingénierie à la Direction Interrégionale Saône-Rhône-Méditerranée de VNF.**

### Témoignage

« Les hommes de Serfim et de Bauland TP parlent le même langage : nos deux sociétés ont confiance dans l'investissement personnel de chacun de leurs acteurs, à tous les niveaux. Cette attitude explique notre forte réactivité, indispensable pour un chantier technique comme celui que nous assurons ensemble pour VNF. Les aléas environnementaux sont nombreux dans les travaux nautiques où, par définition, la visibilité est très limitée. La conjugaison de nos expériences nous a permis de consolider notre réflexion méthodologique en amont et de réussir sa réalisation. La culture que nous partageons joue en faveur de l'image de nos marques auprès du concessionnaire de la rivière, et pour le rayonnement des entreprises lyonnaises que nous représentons. »

**Thomas Garcia, P-DG de Bauland.**



# Serfim prend la parole

En interne comme à l'externe, Serfim s'exprime. Son Président, Guy Mathiolon, participe avec Christophe Gruy (P-DG du groupe Maïa), au lancement d'une association professionnelle des Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI). Leur objectif : attirer l'attention des Pouvoirs publics afin de favoriser l'émergence et la croissance durable des ETI.

ETI

## Intermédiaires, mais incontournables

Elles représentent à elles seules 25 % du CA total de notre pays, 31 % du CA à l'export, 33 % de l'emploi industriel, 30 % des investissements et 26 % de la dépense interne de R&D. Elles... ce sont ces 5 000 Entreprises françaises de Taille Intermédiaire - ou ETI - que Guy Mathiolon, président de Serfim, a entrepris de mieux faire connaître et de défendre auprès des Pouvoirs publics.



**S**i les ETI font aujourd'hui davantage parler d'elles, c'est parce qu'on s'est aperçu qu'elles jouent un rôle essentiel pour le dynamisme du tissu économique et social de notre pays. Les ETI produisent

et exportent comme de grandes entreprises, investissent largement dans l'innovation et sont aussi pérennes et génératrices d'emplois que des PME. Autant d'arguments pour qu'elles soient considérées comme hautement nécessaires...

### « Les dirigeants d'ETI choisissent l'investissement plutôt que le dividende »

En France, la notion d'Entreprise de Taille Intermédiaire est apparue avec la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008. Sont essentiellement classées dans cette catégorie les entreprises qui comptent entre 250 et 4 999 salariés et dont, soit le CA est inférieur ou égal à 1,5 Md€, soit le total de bilan n'excède pas 2 Mds€. « Cette définition ne dit pas l'essentiel, soutient Guy Mathiolon. Au-delà de l'effectif et du chiffre d'affaires, les ETI sont essentiellement des entreprises patrimoniales, résidant en France, et dont le capital est détenu par des personnes physiques travaillant dans l'entreprise. C'est fondamental, car la stabilité de leur actionnariat et leur ancrage territorial expliquent qu'elles contribuent, encore plus que les autres, à l'activité économique et sociale des régions. Cela a aussi des répercussions sur la stratégie et le management. Les dirigeants d'ETI privilégient le long terme ; leurs décisions ne sont pas guidées par les rendements finan-

ciers à court terme. Ils choisissent l'investissement plutôt que le dividende. Et, dans ces entreprises, les relations humaines sont primordiales. La réussite d'une entreprise est d'abord fondée sur la qualité et la cohésion des équipes : les ETI en ont fait leur principe. Elles attirent les talents parce qu'elles restent à taille humaine tout en offrant une solidité qui permet d'assurer aux salariés des perspectives financières, de carrière, de formation, ainsi qu'une certaine sécurité. Chez Serfim, par exemple... La richesse produite est redistribuée entre les employés et les actionnaires, le Groupe a créé trois écoles pour que chacun développe ses compétences et, pendant la crise, notre mot d'ordre a toujours été : préserver les emplois. »

### 18 propositions pour soutenir leur développement

Reste qu'aujourd'hui, les ETI sont moins nombreuses en France qu'en Allemagne, dont le *Mittelstand* est fréquemment cité en référence... « Il y a une fois et demie plus d'ETI en Allemagne qu'en France, et deux fois plus au Royaume-Uni, confirme le Président de Serfim. Dans notre pays, les ETI sont trop grandes pour bénéficier des aides publiques aux PME et trop petites pour s'accommoder de procédures administratives et de dispositifs locaux lourds et complexes... Les PME ont donc des difficultés à se développer pour devenir des ETI, et les ETI existantes à grandir. On voit d'ailleurs leur nombre stagner, voire régresser. Le pays a pourtant tout intérêt à les aider ! »

C'est ce qui incite Guy Mathiolon et Christophe Gruy, P-DG du Groupe Maïa, à créer une association dont l'objectif est de promouvoir les ETI et de proposer des solutions pour soutenir leur développement. Les deux hommes ont ainsi soumis au Sénat une plateforme de 18 propositions pour favoriser leur croissance. « Il faut notamment relever deux défis majeurs. Le premier vise à renforcer les fonds propres des ETI, en mettant en place une fiscalité plus avantageuse pour les

entreprises qui conservent leurs bénéfices en réserve ou les injectent directement dans le capital social. Il faut aussi mieux préparer la transmission des ETI en encourageant fiscalement les cessions à une personne physique connaissant bien l'entreprise ou venant du même secteur : toutes les études prouvent que ce sont ces types de transmission qui ont le plus de chances de succès. Serfim dont les origines remontent à 1875, s'est toujours transmise de personne physique à personne physique. Aujourd'hui, notre ETI compte plus de 1500 collaborateurs, se développe remarquablement tout en préservant son indépendance financière. Et elle appartient à celles et ceux qui y travaillent ! »





En interne, l'humain prime : en septembre, une enquête a donné la parole aux employés sur leur perception de l'entreprise. Serfimag a recueilli les commentaires d'Éric Payen, Directeur Général, dès la diffusion des résultats.

## ENQUÊTE INTERNE

# « Les valeurs qui nous animent sont portées par nos salariés »



**Serfimag : Pourquoi avez-vous lancé cette enquête auprès des salariés de Serfim ?**

**Éric Payen :** Tous les jours nous prenons des décisions. Celles-ci ont des conséquences

sur la vie et la productivité de nos sociétés. Cette enquête a été faite pour connaître, sentir, percevoir l'avis des salariés de Serfim.

**Serfimag : Quels points vous ont surpris, à l'analyse des résultats de l'enquête ?**

**Éric Payen :** Le bon taux de participation, tout d'abord, puisque plus d'un tiers des salariés a répondu à notre questionnaire. Ensuite, l'adhésion massive des répondants aux valeurs qui fondent l'identité de notre groupe m'a très favorablement impressionné. J'avais l'intuition que l'attachement au travail bien fait, au respect des hommes, à l'esprit d'équipe, à l'autonomie de chacun, à notre indépendance financière était vivant, réel. Avec ce sondage anonyme, plus aucun doute ne subsiste !

**Serfimag : Quel rôle accordez-vous précisément à ce socle de valeurs partagées ?**

**Éric Payen :** Il est surtout un indicateur de notre bonne gestion de la croissance. Il nous prouve que les valeurs qui nous sont chères n'ont pas été dégradées par l'acquisition des nouvelles entités qui nous ont permis de nous développer. Notre stratégie de management basée sur l'Homme perdure : elle s'applique dans les 22 entreprises qui constituent

notre groupement de PME. Cette cohésion s'explique sans doute par le fait que ces entités véhiculaient, historiquement, les mêmes valeurs que nous. Nous nous sommes rencontrés sur ces convictions, nous avons respecté l'identité de ces sociétés et nous leur avons donné le temps d'intégrer notre groupe, à leur rythme.

**Serfimag : Après cette enquête, quels axes d'amélioration prévoyez-vous ?**

**Éric Payen :** Dans l'immédiat, nous allons renforcer notre action en faveur de la sécurité sur nos chantiers. Cette action passe par une information encore plus présente et plus claire pour nos hommes de terrain. Ce thème majeur nous mobilise chaque jour et nous

optimisons sans relâche notre formation, notre matériel, nos dispositifs, notre organisation.

**Serfimag : Cette enquête illustre votre culture de l'écoute et de la proximité en interne. Comment cette culture s'exprime-t-elle à l'externe ?**

**Éric Payen :** Par le plaisir que nous avons d'échanger avec nos clients, par l'attention que nous portons à leurs attentes. Les valeurs qui nous animent en interne sont portées par nos salariés et leur fierté d'appartenance à l'entreprise garantit leur fiabilité. Nous restons fidèles à nous-mêmes pour ne jamais décevoir les maîtres d'ouvrage qui nous font confiance, dans notre région et bien au-delà.





## ■ DÉPOLLUTION

### Les nanoparticules de fer au service de la dépollution



De gauche à droite : Zdenek Kucera, technicien Aquatest ; Benjamin Aragones, chargé d'affaires Serpol ; Antoine Joubert, responsable R&D Serpol ; Petr Kvapil, responsable R&D Aquatest et Simon Gouraud, Chef de chantier Serpol. Absent sur la photo : Julien Dumont, chargé d'affaires Serpol.

Pour gagner la bataille contre les polluants récalcitrants, Serpol s'engage dans la recherche. Associées au projet Nanofrezes, ses équipes ont réussi à doper l'action des nanoparticules de fer qui traitent les solvants chlorés en les enrobant de polymères organiques. « Ainsi, les particules de fer se déplacent plus loin dans les terres souillées et leur rayon d'action passe de 1,5 m à 3 m autour des piézomètres, affirme Antoine Joubert, responsable Recherche et Développement Serpol. Cet enrobage rend leur emploi plus économique en limitant le nombre de puits de traitement. Nous nous sommes assurés qu'il n'empêche pas le fer d'attaquer sa cible et surtout qu'il n'est pas lui-même toxique. »

L'INERIS (Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques) ayant vérifié l'innocuité des nanoparticules enrobées, pour les techniciens qui les manipulent comme pour les eaux souterraines, la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) a donné son feu vert pour un test « grandeur nature ». Une injection de 10 m<sup>3</sup> de nanoparticules de fer a été pratiquée sur le site d'une usine de traitement de métaux, dont les eaux souterraines ont été contaminées par des fuites de trichloréthylène et de chrome.

« Le système d'injection nous a été prêté par la société tchèque Aquatest qui produit également les nanoparticules. Cette première expérience française bénéficie d'un transfert de compétences international qui nous permet d'avancer très vite vers l'étape suivante : le développement de cette technique à l'échelle industrielle. » ■

## ■ EAU

### Creuser l'idée du sans tranchée

La Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais (38) a misé sur les compétences de la société Giroud Garampon pour renouveler l'adduction d'une source captée sur Saint-Nicolas-de-Macherin. « Pour ce chantier situé en zone humide difficilement accessible, nous avons utilisé une technique de pose sans tranchée par éclatement, explique Gaëtan Roux-Bernard, chargé d'affaires. Elle a permis de renouveler le réseau par l'intérieur, en éclatant la conduite existante, en béton armé d'une part, puis en fonte grise d'autre part. Elle a été remplacée par une canalisation PEHD de diamètre 250 mm, sur un linéaire total de 650 m. » Une prouesse qui a permis de surmonter les fortes contraintes environnementales du site grâce à une longue phase de préparation préalable. L'éclateur allemand utilisé dispose d'un câble de 48 mm de diamètre et de 500 m de long, dont la force de traction de 120 tonnes lui permet de tirer simultanément un couteau, des cônes élargisseurs et la nouvelle canalisation PEHD soudée au miroir, fabriquée par la société locale RYB. « L'acquisition en 2011 d'une unité complète d'éclatement pour des canalisations de diamètre 60 à 300 mm a conforté notre positionnement dans le domaine des travaux sans tranchée, conclut Gaëtan Roux-Bernard. Cette expérience "record" nous prouve que nous pouvons aller très loin avec ce procédé. » ■



L'éclateur a permis la pose sans tranchée sans intervention mécanique ni humaine dans la zone humide.

## ■ ROUTE

### Un chantier à faible bilan carbone



Un giratoire et une voie de bouclage de 600 m ont été créés en sept mois par MGB, pour la zone d'activité dont s'est dotée la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle, sur le territoire de Dommartin (69). MGB a également construit un bassin de rétention ainsi que les réseaux d'eaux fluviales et d'eaux usées, secondé par la société Albertazzi, chargée du raccordement du site en eau potable. « Sur ce projet à 1,2 M€, MGB a résolu deux problématiques majeures, énonce David Bertin, conducteur de travaux MGB. Premièrement, nous devons évacuer 6 000 m<sup>3</sup> de terre pour construire la voirie générale du site. Mais nous avons décidé, après validation du laboratoire, de mélanger les matériaux en place avec de la chaux pour leur donner une meilleure portance. Ainsi, nous n'avons pas eu à évacuer ces matériaux, ni à en faire venir d'autres de carrière : tout a été traité et réutilisé sur place ! Deuxièmement, la route départementale n° 30 où nous avons créé le rond-point est une route à convois exceptionnels. Nous avons donc été contraints d'appliquer la couche de roulement en béton bitumineux de nuit. » La phase finale des travaux est prévue après l'attribution complète des 16 parcelles du site. ■



## ■ OUVRAGES D'ART



### Butor : un puissant atout au service de Nouvetra

Le nouveau robot porte-outils acquis en 2012 par Nouvetra porte un nom de héros : Butor ! Il faut dire que cet engin unique, agréé par la SNCF, possède d'innombrables « pouvoirs ». Il s'équipe tour à tour d'un brise-roche hydraulique, d'une fraise ou d'une benne-preneuse. La cinématique de son bras articulé lui permet d'agir sur tout le développé de la voûte d'un tunnel ferroviaire à deux voies. Grâce à ce robot multifonctions, Nouvetra ouvre son champ d'action. Après la rénovation du tunnel de Sainte-Catherine à Rouen en juin (démolition d'un revêtement en brique de 12 cm pour le remplacer par du béton projeté fibré), le Butor a raboté les parois et augmenté le gabarit de deux autres tunnels. En Haute-Loire, pour le Plan Rail Auvergne, et en Savoie, où le chantier du tunnel Saint-Antoine de Modane a commencé le 29 octobre. ■

## ■ ÉNERGIE & TÉLÉCOM

### Pose mécanisée à grande vitesse

Alexis Noyel et Michel Georges, conducteurs de travaux pour les agences Serpollet Lyon et Sud, ont conjugué leurs compétences pour répondre à l'appel d'offres d'ERDF concernant l'enfouissement de lignes aériennes HTA, entre Corbas et Saint-Symphorien-d'Ozon (69). Ensemble, il ont remporté le marché, puis conduit conjointement le chantier réalisé par l'équipe de Ludovic Couet. « Pour la dépose des câbles et leur enfouissement dans les zones périurbaines, nous avons utilisé la technique de pose mécanisée sur 680 m, précise Alexis Noyel. Cette technique, dangereuse en ville où elle risque d'agresser des réseaux existants, nous a fait gagner beaucoup de temps hors agglomération. Un atelier guide la machine qui effectue la tranchée, pose le câble, l'enrobe de sable, remblaie et pose un grillage ; l'atelier suivant n'a plus qu'à finaliser le remblayage. En trois heures, nos équipes réalisent ainsi l'équivalent de ce qu'elles font en deux semaines de tranchée traditionnelle ! »

Commencé le 28 septembre et achevé le 26 octobre, cet enfouissement libère le paysage et permet à ERDF de moderniser le réseau électrique, qui passe de 1 626 m en aérien à 1 032 m souterrains, pour une même efficacité. ■



La route départementale RD 148 a été rapidement libérée grâce à la technique de pose mécanisée.

## ■ RECYCLAGE

### Nantet ajoute une corde à son arc

Gestion des déchets, propreté urbaine... la société Nantet, implantée à Aigueblanche (73) qui innove avec le recyclage du plâtre sur son site de Francin vient d'ajouter une prestation à son offre : le désamiantage. Depuis le 21 septembre, l'entreprise est officiellement certifiée Qualibat 1512, pour le traitement de l'amiante en place concernant les matériaux et produits à risques particuliers. Cette qualification permet à l'entreprise d'intervenir sur des matériaux non friables (ou amiante liée) et de proposer à ses clients des chantiers clés en mains. Bien entendu, Nantet continuera de faire appel à Serpol pour les matériaux en amiante friable. ■

